

Je vais vous parler de la revue de programmes, un élément important dont le ministre des Finances vient d'annoncer la phase II. Je parlerai également de ce qui s'est passé dans les derniers jours, une proposition qui venait du gouvernement du Québec et que le ministre des Finances a tournée du revers de la main. C'est une attitude assez surprenante de voir que, lorsque le Québec est prêt à engager un dialogue sur une base constructive, sérieuse, qui va vers une vraie décentralisation, que la réponse soit aussi rapide et catégorique à venir et, comme par hasard, qu'elle soit non. Bref, on va discuter de cela et aussi de fiscalité aux entreprises et de quelques mesures qui s'en viennent. Donc, allons-y et prenons-les un à un.

Commençons avec les consultations prébudgétaires. C'était la deuxième année. L'an passé, le ministre des Finances était venu s'exprimer. Il nous est arrivé avec son spectacle de lancement, ses vidéocassettes, ses documents. Il avait quand même donné un sens un peu plus précis aux consultations. Cette année, le processus a été retardé un peu parce que, évidemment, le ministre des Finances, ne voulant pas lui-même venir témoigner au comité en pleine période référendaire, au mois d'octobre, a choisi de reporter sa comparution et de laisser les audiences se passer pendant tout le mois de novembre sans qu'il ait témoigné au départ en disant aux gens ce à quoi il s'attendait.

• (1300)

Donc, on s'est retrouvés dans une situation où, contrairement à ce qui a été dit, effectivement dans certains cas, les témoins ont apporté des propositions qui ont été, jusqu'à un certain point, constructives, mais malheureusement, beaucoup de groupes ne sont venus strictement que pour défendre leurs propres intérêts corporatifs. Ils nous disaient: «Écoutez, notre secteur est indispensable, ce qu'on fait est important, ne nous touchez pas, mais regardez tout le reste.» Mais on ne peut se prononcer sur tout le reste, car nous n'avons pas les connaissances pour le faire ni les informations.

Là-dessus, j'étais d'accord avec les témoins. Très souvent, par exemple, ils nous parlaient des chevauchements et nous expliquaient brièvement quelques genres de chevauchements qui existent, mais c'était particulier au Québec et à l'Ouest canadien. On n'entendait très peu parler de décentralisation et de chevauchements en Ontario.

Ces gens-là nous abordaient sur des pistes, mais disaient manquer d'accès à des études sur le sujet. C'est dommage, parce que le ministre des Affaires intergouvernementales dit avoir fait des études mais il ne les a jamais rendues publiques. Comme si la gestion des fonds publics ne concernait pas les citoyens. Comme si ces documents devaient rester cachés quelque part et ne servir qu'au Conseil des ministres. Non, ce n'est pas ainsi que cela doit se passer. Si on veut consulter les gens sur une base sérieuse, il faut leur remettre l'information. Donc, il y a beaucoup de progrès à faire à ce sujet.

Si on veut faire de vraies consultations, on doit faire autre chose qu'un spectacle où un comité fait le tour des provinces

### *Initiatives ministérielles*

pour dire aux gens qu'on les a écoutés, et qu'en bout de ligne, ce n'est pas nécessairement vrai.

À voir le rapport préliminaire qui est sorti du Comité des finances, on s'aperçoit qu'il n'est pas d'une très grande qualité. Évidemment, ce n'est pas le rapport final, mais il n'est même pas digne d'un travail de fin de session ou d'un travail de niveau secondaire. C'est assez dommage qu'avec toute l'expertise, autant des députés et que du personnel qui encadrent les travaux du comité, on en arrive à un résultat si modeste. C'est dommage. Espérons que le rapport de janvier sera plus étoffé, mais ce sera difficile, à cause de la façon dont le ministre classe ces consultations, sans donner d'objectif précis, sans orienter un peu, jusqu'à un certain point, ce qu'il veut vraiment avoir comme information. On se retrouve donc avec toutes sortes de situations comme celle qu'on a connue.

Je suis déçu, assez critique de tout ce processus qui, à mon point de vue, ne donne pas beaucoup de retombées positives. Je vais faire tout de suite le lien avec ce point-là avant de parler de l'assurance-chômage et des paiements de transfert.

Je voudrais tout d'abord vous parler de la revue de programmes. Le ministre des Finances est venu nous annoncer la phase II de la revue de programmes. Ce que cela veut dire, c'est examiner chacun des programmes où le gouvernement dépense, en évaluer l'efficacité, la nécessité et le besoin.

Un des problèmes, c'est qu'avec le temps, les parlementaires passent au fil des élections et que les programmes sont mis sur pied par différents partis politiques et différents gouvernements, avec des objectifs précis, à un moment donné. Donc, au milieu des années 1970, par exemple, on a décidé de créer un crédit d'impôt pour stimuler la recherche dans un domaine particulier. Mais en 1995, c'est moins important; la priorité pourrait être ailleurs et pour autre chose. On n'évalue pas assez les programmes en fonction des objectifs initiaux et jusqu'à quel point ils rencontrent un besoin actuel. Donc, j'imagine qu'une revue de programmes fait un peu cela et évalue la nécessité de programmes donnés.

Dans la situation budgétaire dans laquelle nous sommes, il faut établir des priorités. Cela signifie garder les choses qui nous apparaissent les plus importantes, et pour le faire, il faut avoir l'information. Tout cela se passe dans de petits lieux, avec quelques personnes, et de façon très fermée. Et ce n'est pas sain, cela. Ce n'est pas ainsi qu'on va bâtir des consensus pour amener les gens à faire les efforts nécessaires et difficiles pour améliorer les finances publiques. Tant qu'on ne donnera pas un sens de l'équité à ces mesures et que les gens ne sentiront pas que c'est tout le monde qui fait sa part, on n'y arrivera pas. Quand on ne rend pas public ce genre d'information, on se demande ce qu'on veut y cacher. Pourquoi? Y aurait-il certains mauvais programmes qu'on désire garder ou de bons programmes qu'on veut éliminer? Peut-être. Le gouvernement, pour éviter cet embarras, décide de faire tout cela en secret.

Je voudrais maintenant parler de la phase II du ministre qui s'en vient.